

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 20.09.2016

Numéro de version 1

Révision: 31.08.2016

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit: WACHSDRAHT**
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation:**  
Cire pour la fabrication de couronnes et de bridges, de prothèses squelettées ainsi que de reconstruction.
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**  
SHERA Werkstoff-Technologie GmbH & Co. KG  
Espohlstraße 53  
D-49448 Lemförde  
GERMANY  
sdb@shera.de
- **Service chargé des renseignements:** Service de sécurité de produit.
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**  
+49 5443 9933-0 Ce numéro est disponibles pendant les horaires d'ouverture.  
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, de 8 h à 15 h le vendredi.

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008:** Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008:** Néant.
- **Pictogrammes de danger:** Néant.
- **Mention d'avertissement:** Néant.
- **Mentions de danger:** Néant.
- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB:**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:**  
Mélange teinté à base de cires minérales, de cires d'hydrocarbures synthétiques, d'esters de colophane et d'esters cireux.
- **Composants dangereux:** Néant.
- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Après inhalation:** Le produit ne peut pas être respiré dans les circonstances normal.
- **Après contact avec la peau:**  
Laver au savon et à l'eau.  
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.  
Après contact avec le produit fondu, rafraîchir rapidement avec de l'eau froide.
- **Après contact avec les yeux:**  
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

(suite page 2)

FR

**Nom du produit: WACHSDRAHT**

(suite de la page 1)

Recourir à un traitement médical.

- **Après ingestion:**

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**

- **Moyens d'extinction:**

CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit.

- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone (CO).

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au niveau du sol. Retour de flamme possible sur une grande distance.

- **5.3 Conseils aux pompiers**

- **Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

- **Autres indications** Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs / poussière / aérosol.

Veiller à une aération suffisante.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas inspirer les vapeurs / aérosols.

- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Recueillir par moyen mécanique.

- **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Éviter la formation d'aérosols.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 3)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 20.09.2016

Numéro de version 1

Révision: 31.08.2016

**Nom du produit: WACHSDRAHT**

(suite de la page 2)

- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:**  
Ne pas stocker avec des substances accélératrices de combustion, auto-inflammables et à effet oxydant.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**  
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.  
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- **Classe de stockage:** TRGS 510 : 11 (solides combustibles sans marquage).
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**  
Sans autre indication, voir point 7.
- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**  
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:**  
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**  
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.  
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.  
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
Au travail, ne pas manger ni boire.
- **Protection respiratoire:** Utiliser une protection respiratoire en cas de développement de vapeurs/brouillards.
- **Protection des mains:**  
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériau des gants:**  
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants:**  
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux:** Lunettes de protection.
- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales**
- **Aspect:**
- **Forme:** Solide
- **Couleur:** Bleu
- **Odeur:** Faible, caractéristique

(suite page 4)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 20.09.2016

Numéro de version 1

Révision: 31.08.2016

**Nom du produit: WACHSDRAHT**

(suite de la page 3)

· valeur du pH:	Non applicable.
· <b>Changement d'état:</b>	
Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	Non déterminé.
· Point d'éclair:	Non déterminé.
· Inflammabilité (solide, gazeux):	Non déterminé.
· <b>Température d'inflammation:</b>	
Température de décomposition:	Non déterminé.
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
· <b>Limites d'explosion:</b>	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
· Pression de vapeur:	Non applicable.
· Densité à 20 °C:	ca. 0,94 g/cm <sup>3</sup>
· Densité relative:	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non applicable.
· Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Insoluble.
· Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
· <b>Viscosité:</b>	
Dynamique:	Non applicable.
Cinématique:	Non applicable.
· <b>Teneur en solvants:</b>	
VOC (CE):	0,00 %
· 9.2 Autres informations	Point de solidification : 64 °C (DGF M III 4a)

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Stable dans les conditions usuelles de stockage et de transport des solides.
- **10.2 Stabilité chimique** Stable dans les conditions usuelles de stockage et de maniement.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**  
Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger des radiations solaires directes.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**  
Des vapeurs inflammables peuvent être libérées en cas de chauffe.
- **10.4 Conditions à éviter**  
Protéger des radiations solaires directes.  
Maintenir éloigner des sources incandescentes.
- **10.5 Matières incompatibles** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux** Pas de produits de décomposition dangereux connus.

FR

(suite page 5)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 20.09.2016

Numéro de version 1

Révision: 31.08.2016

**Nom du produit: WACHSDRAHT**

(suite de la page 4)

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:** Aucune donnée disponible.
- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:** Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:** L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
- **Code déchet:**  
Le code d'élimination de déchets selon l'ordonnance sur la liste des déchets dépend du producteur de déchets et peut donc différer pour un produit. Le code d'élimination de déchets doit donc être transmis séparément par chaque producteur de déchet.
- **Catalogue européen des déchets:**  
L'attribution d'un code déchet/d'une désignation déchet doit être effectuée conformément aux spécificités des secteurs et process du catalogue CED.

(suite page 6)

FR

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 20.09.2016

Numéro de version 1

Révision: 31.08.2016

**Nom du produit: WACHSDRAHT**

(suite de la page 5)

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- |   |                 |
|---|-----------------|
| · <b>14.1 Numéro ONU</b><br>· <b>ADR, ADN, IMDG, IATA</b>   | Néant.          |
| · <b>14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU</b><br>· <b>ADR, ADN, IMDG, IATA</b>             | Néant.          |
| · <b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b><br>· <b>ADR, ADN, IMDG, IATA</b><br>· <b>Classe</b> | Néant.          |
| · <b>14.4 Groupe d'emballage</b><br>· <b>ADR, IMDG, IATA</b>  | Néant.          |
| · <b>14.5 Dangers pour l'environnement:</b>   | Non applicable. |
| · <b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>                                     | Non applicable. |
| · <b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC</b>    | Non applicable. |
| · <b>"Règlement type" de l'ONU:</b>   | Néant.          |

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **Prescriptions nationales:**
- **Indications sur les restrictions de travail:**  
Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.  
Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications se basent sur l'état actuel de nos connaissances. Cependant, elles ne présentent aucune garantie sur les propriétés des produits et n'ont pas de caractère légal. Ces indications ne doivent ni être modifiées, ni être transmises à d'autres produits. Une duplication de ce document dans son état original est autorisée.

- **Service établissant la fiche technique:** Service de sécurité de produit.
- **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
 DOT: US Department of Transportation  
 IATA: International Air Transport Association  
 GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals  
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

(suite page 7)

FR

**Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31**



Date d'impression : 20.09.2016

Numéro de version 1

Révision: 31.08.2016

**Nom du produit: WACHSDRAHT**

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)  
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

(suite de la page 6)

• \* **Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR